



LIGUE D'Auvergne D'ESCRIME



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 16 JUIN 2008

■ Clubs Présents :

- MOZAC (Me. RUDEL – M.DEGEORGE) – ORCET (Mme. SCHEMITH) – COURNON (Me. DUREISSEIX – CADETS DU VELAY (M. MALLIET .M. GRAVIER . Me. DUBREUIL) – MONTLUCON (M. JULIEN. Me. NOIRET) – CHAMPEIX (Me. BELLANGER) – STADE CLERMONTOIS (Mme .DUBREUIL) – VICHY (M.RONDINE) – AURILLAC (M. FREYSSINIER) – ISSOIRE (Mme LAPEYRE . Me. CHEYROUSE) – STE SIGOLENE (M.LEBORGNE – Me. SEGA)

■ Comites départementaux présents : CANTAL (M. FREYSSINIER André)

■ Membres du Comite directeur présents :

- – MMme. DUBREUIL - MM. MOLLE –PITOT – DULIN
- Excusés : MM. BESSON ET CHOY

➤ INTERVENTION DES MAITRES D'ARMES DANS L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF DES COLLEGES (dans tous les collèges à partir de septembre)

- Pour une intervention des maîtres d'armes demander l'imprimé à la jeunesse et sports, les demandes peuvent se faire jusqu'à fin septembre 2008 auprès des D.D.J.S., après accord avec les principaux..
- 18 séances de 2 heures, indemnisation de 950 à 1200 €.

➤ TENUES POUR LES ARBITRES

- Chasuble verte pour les arbitres départementaux
- Chasuble rouge pour les arbitres régionaux.
- Mme DUBREUIL doit enquêter pour les tarifs.
- Pour les stages de formations la ligue à commandé une douzaine de plastrons en toile.

➤ Présence d'un docteur lors de compétition :

- pas de décision prise pour l'instant, le problème doit se discuter samedi à une réunion avec la F.F.E.

➤ Après 3 ans d'existence pour le renouvellement de son affiliation chaque club devrait avoir un arbitre, celui-ci doit être licencié au club

FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME

➤ LABELLISATION DES CLUBS :

- Pour être labellisé un club doit avoir : 1 maître d'armes, une salle affectée à l'escrime.
- Le club doit faire sa demande auprès du COMITE DEPARTEMENTAL, qui donnera son avis et transmettra à la LIGUE qui donnera son accord ou non et qui transmettra à son tour à la F.F.E.

➤ CANDIDATURE POUR ORGANISER DES COMPETITIONS :

- Envoyer vos candidatures à M. PENET qui est en charge du calendrier en fonction des demandes et en fonction du calendrier de la F.F.E. (sur site ligue page calendrier) et de la zone.

➤ JOURNEE DE L'ARBITRAGE :

- La prochaine journée de l'arbitrage est prévue le 28 juin 2008.
- Pour le CANTAL elle se déroulera à AURILLAC
- Pour la HAUTE LOIRE à YSSINGEAUX
- Pour l'ALLIER à MONTLUCON
- Et pour le PUY DE DOME à ISSOIRE.

➤ ASSEMBLEES GENERALES DES CLUBS :

- celles-ci doivent être faites avant celles des comités départementaux et celles-ci avant la ligue. Ce sont les nouveaux élus qui votent.
- Les clubs envoient le compte rendu de leur assemblée ainsi que le bilan financier à leur comité départemental qui les transmettra à la ligue.
- Cette année étant une année électorale, attention les candidats doivent être licenciés depuis au moins six mois dans le club pour pouvoir faire parti du comité directeur.
- **Communication à la préfecture obligatoire dans les deux mois.**
-

➤ ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE :

- Celle-ci aura lieu le 4 OCTOBRE 2008 à MOZAC (l'adresse précise sera communiquée ultérieurement)
- Envoyez vos candidatures suivant les statuts en recommandé au **PRESIDENT DE LA LIGUE** au **moins 15 JOURS AVANT.**
- Les comités départementaux doivent avoir tenu leur assemblée générale avant celle de la ligue. La composition des nouveaux comités directeurs doit nous parvenir dès leur modification. **Communication à la préfecture obligatoire dans les deux mois.**

• **DIVERS :**

- Le trésorier distribue la « balance » s'arrêtant fin mai. (annexe 1)
- Bilan des licenciés par club pour la saison (annexe 2)
- Le trésorier fait une relance auprès des clubs afin que ceux-ci règlent « leur dette »
- Le versement des indemnités pour participation aux championnats de France des cadets et juniors se fera prochainement.
- Lors des demandes de licences ne pas oublier de noter les adresses mel des tireurs et des dirigeants qui en possèdent une, ceci nous permettra de joindre plus facilement certains tireurs lors de sélections en particulier.

le secrétaire

Le Président

FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME
ANNEXE 1

Dossier : LIGUE D'ESCRIME D'AUVERGNE

Balance

Le 15/06/2008

BALANCE GLOBALE

Période du 01/09/2007 au 31/08/2009

Avec brouillard Avec simulation Avec comptes soldés

Avec les écritures lettrées et non lettrées Avec les écritures pointées et non pointées

N° de compte	Intitulé du compte	Cumul débit	Cumul crédit	Solde débit	Solde crédit
100000	FONDS ASSOCIATIFS ET RESER...		6 684,39		6 684,39
120000	RESULTAT DE L 'EXERCICE (ben...	749,57	749,57		
TOTAL CLASSE 1		749,57	7 433,96		6 684,39
277200	ACT. PROP. OU PARTS	7,00		7,00	
TOTAL CLASSE 2		7,00		7,00	
468600	CHARGES A PAYER	631,53	1 090,96		459,43
468700	PRODUITS A RECEVOIR	244,00	120,00	124,00	
487000	PRODUITS CONSTATES D' AVANCE	16 359,00	22 359,00		6 000,00
TOTAL CLASSE 4		17 234,53	23 569,96	124,00	6 459,43
512100	LA POSTE	89 273,53	70 663,58	18 609,95	
512200	CREDIT MUTUEL	20 493,00	10 000,00	10 493,00	
512500	LA POSTE SICAV	1 120,12		1 120,12	
580000	VIREMENTS INTERNES	20 000,00	20 000,00		
TOTAL CLASSE 5		130 886,65	100 663,58	30 223,07	
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	742,64	140,00	602,64	
607100	ACHAT DE MATERIEL	10 600,00		10 600,00	
616000	PRIMES D'ASSURANCE	67,05		67,05	
623110	STAGES CADRES	3 371,40		3 371,40	
623120	STAGES PERFECTIONNEMENT LIGUE	5 475,90		5 475,90	
623200	ARBITRAGES	522,50		522,50	
623250	INDEMNITES ETR	2 835,00		2 835,00	
623500	RECOMPENSES	1 853,00		1 853,00	
624100	TRANSPORTS SUR ACHATS	85,65		85,65	
625100	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 911,00		1 911,00	
625110	FRAIS DEPLACEMENT FFE	1 597,97		1 597,97	
625130	FRAIS DE DEPLACEMENT ETR	2 292,48	113,92	2 178,56	
625140	FRAIS DE DEPLT COMPETITIONS	4 783,50		4 783,50	
625700	RECEPTIONS	120,30		120,30	
626000	FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCO...	718,78	8,24	710,54	
626400	TELEPHONE INTERNET	1 503,11		1 503,11	
628200	LICENCES FFE	25 406,75	2 686,00	22 720,75	
628240	AFFILIATIONS FFE	3 728,50	2 528,50	1 200,00	
633300	PARTICIPATION AUX FORMATIONS	76,00		76,00	
647500	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMA...	10,25		10,25	
660000	CHARGES FINANCIERES	6,30	6,30		
665600	FRAIS DE TENUE DE CPT LA PO...	12,30		12,30	
TOTAL CLASSE 6		67 720,38	5 482,96	62 237,42	
707130	REMBOURSEMENT PORT FFE		233,70		233,70
707200	REMBT. ARBITRAGE		45,00		45,00
707510	REMBT STAGES CADRES		2 617,50		2 617,50
707520	REMBT STAGES PERFECT LIGUE	17,00	5 487,50		5 470,50
708210	LICENCES CLUBS		41 339,75		41 339,75
708240	AFFILIATIONS CLUBS		1 340,00		1 340,00
740100	SUBV CNDS PERFECTIONNEMENT		2 856,00		2 856,00

FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME

Dossier : LIGUE D'ESCRIME D'AUVERGNE

Balance

Le 15/06/2001

N° de compte	Intitulé du compte	Cumul débit	Cumul crédit	Solde débit	Solde crédit
740200	SUBV CNDS FOMAT CADRES		1 703,00		1 703,00
740300	SUBV CNDS ETR		2 800,00		2 800,00
740400	SUBV CNDS MATERIEL	1 200,00	5 400,00		4 200,00
740500	SUBV GRSP AUVERGNE		1 900,00		1 900,00
740800	SUBV CR AUVERGNE STAGES		2 646,00		2 646,00
740810	SUBV CR AUVERGNE CONVENTION	6 000,00	15 500,00		9 500,00
771200	PRODUITS S/EXERCICES ANTER...		885,22		885,22
771800	PRODUITS EXEPTIONNELS DONS		1 911,00		1 911,00
TOTAL CLASSE 7		7 217,00	86 664,67		79 447,67
TOTAL BALANCE		223 815,13	223 815,13	92 591,49	92 591,49

FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME

ANNEXE 2

Nombres de licences par clubs

16/06/2008

Num	NomClub	NB
1	SALLE LAFOUCRIERE MONTLUCON	73
2	EPEE MOULINOISE	87
3	SOC. D'ESCRIME DE VICHY	112
5	LES DUELLISTES D'YSSINGEAUX	48
6	LES CADETS DU VELAY	66
7	LA RAPIERE DE CHAMALIERES	85
8	M.L.C. DE BILLOM	33
9	C.E. D'AURILLAC	35
10	S.E. STADE CLERMONTOIS	125
11	C.E. F.A.C. COURNON	73
12	C.E. U.S. ISSOIRIENNE	53
18	C.E. DE MOZAC	61
23	CLUB D'ESCRIME MONISTROLIEN	36
27	C.E. "LE NARVAL" ORCET	29
29	AVANT-GARDE SIGOLENOISE	57
30	CERCLE D'ESCRIME DE CHAMPEIX	58
31	LES FLEURETISTES	23
32	CERCLE ESCRIME DE MONTSALVY	12
999	LICENCE INDEPENDANT	3
		1 069